

**Lilian Mathieu**

Sociologue, CNRS.

La politique comme compétence :  
Pierre Bourdieu et la démocratie

dans son fonctionnement quotidien, le devoir de réserve des fonctionnaires, etc. La force de l'appareil d'État, face à la société mais aussi face au pouvoir politique, tient aussi à son monopole de l'expertise. Il faut y mettre fin. D'abord en rompant l'unité de cet appareil, qui ne doit pas rester l'instrument exclusif de l'exécutif. La rupture de l'unité de l'appareil est un élément clé de la restauration du pouvoir du législateur. Mais au-delà, il est indispensable au débat démocratique. C'est pourquoi l'expertise administrative devra être éclatée à l'intérieur des pouvoirs publics et, plus largement, dans la société.

Réduire la force concentrée de l'appareil d'État central passe par la rupture d'unité évoquée ci-dessus et, plus largement, par la mise en œuvre du principe de subsidiarité. Subsidiarité géographique, verticale, que j'avais défendue dans le débat sur l'Europe. Mais aussi subsidiarité fonctionnelle, quand il n'est pas avéré que l'intervention administrative soit la plus efficace comparée à celle des associations et des formes plus développées d'auto-organisation partielles de secteurs de la société, auxquelles il faut alors donner les moyens de leur action. Réduire cette force concentrée se pose au premier chef pour les appareils de répression. On ne règle pas leur problème en affirmant qu'ils seront brisés par l'affrontement révolutionnaire. Car subsiste entière, comme pour le reste, la question de ce qu'il faudra mettre à leur place. Les mêmes raisons qui m'ont fait écarter les conseils comme forme pérenne de l'État me conduisent à ne pas voir dans « les milices populaires » la formule résolvant tous les problèmes. L'application des orientations générales développées précédemment pour l'appareil d'État (nouvelles missions, ouverture à la société, etc.) rendra son effet maximum dans les corps de répression. Cela ne suffit pas. Je fais quelques propositions supplémentaires, notamment sur la fin de l'armée professionnelle. Mais j'ai tout à fait conscience d'être loin du compte. La question des « nouveaux appareils » de répression nécessitera un travail spécifique.

Enfin, il faut changer la haute fonction publique. Cela passe par la modification des critères de sélection et la réduction du train de vie des sommets de l'État. Y compris une limitation des salaires que je chiffre aujourd'hui, à titre d'illustration, à 30 000 francs alors que le salaire minimum devrait passer à 10 000 francs. Le raisonnement est habituellement inverse : il faut relever le salaire des hauts fonctionnaires, sinon les « meilleurs » partiront dans le privé. Qu'ils partent, ceux dont la motivation première n'est pas le service public. C'est une façon finalement efficace d'assurer une première épuration qui ne soit pas politico-policière. C'est d'ailleurs, de tout le livre, la proposition qui a en premier retenu l'attention de mes collègues.

1 Yves Salesses, *Réformes et révolution : propositions pour une gauche de gauche*, Agone, Marseille, 2001.

2 Voir Y. Salesses, *Propositions pour une autre Europe : construire Babel*, Éd. du Félin, Paris, 1997.

**Deux mouvements contraires, mais pour partie liés, affectent aujourd'hui** la sociologie de Pierre Bourdieu : celle-ci est diffusée bien au-delà du public habituel des sciences sociales, dans le même temps qu'elle est devenue l'objet d'une critique acérée au sein des cercles académiques – et cela, singulièrement, de la part de ceux qui en furent autrefois des disciples ou de fervents admirateurs<sup>1</sup>. La dimension politique de l'œuvre est la cible privilégiée de ces critiques, de manière d'ailleurs parfois contradictoire : tel, rappelant « combien l'appel à l'engagement politique et social des chercheurs peut engendrer les pires catastrophes scientifiques<sup>2</sup> », blâme Bourdieu de dévoyer la sociologie par ses interventions répétées dans le débat public, tandis que tel autre, « loin de faire grief au sociologue critique de ses engagements », lui « reproche plutôt de ne pas les tenir jusqu'au bout » en ne rendant pas explicite « le principe de justice » qui fonde sa dénonciation des inégalités (scolaires, culturelles, économiques, etc.)<sup>3</sup>. Le propos, dans ce bref article, ne sera pas de prendre parti « pour » ou « contre » la sociologie bourdieusienne, ni « pour » ou « contre » les multiples engagements militants de Pierre Bourdieu, mais de mettre au jour cet aspect central, quoique rarement traité comme tel, de sa réflexion politique que sont les conditions sociales d'exercice de la démocratie.

**Une compétence à la pratique démocratique**

La sociologie de Bourdieu est tout entière fondée sur le rejet de l'intellectualisme, ce mode d'appréhension de l'action humaine qui se trouve « inscrit dans le fait d'introduire dans l'objet le rapport intellectuel à l'objet, de substituer au rapport pratique à la pratique le rapport à l'objet qui est celui de l'observateur<sup>4</sup> ». En matière de politique, et plus spécialement de démocratie, l'intellectualisme se rencontre le plus souvent au sein d'une certaine science politique « standard » qui, reprenant le discours que les institutions politiques tiennent sur elles-mêmes, ne veut voir dans le comportement des citoyens que la pure et simple mise en acte des principes de la démocratie représentative. Rappelons pour mémoire certains des plus fondamentaux de ces principes : la souveraineté

populaire s'exprime par le suffrage universel, auquel sont régulièrement appelés les citoyens; toutes les voix pèsent d'un poids égal sur l'issue du scrutin; la compétition électorale est ouverte à tous les citoyens; éclairés et informés, ceux-ci désignent par leur vote ceux qui, en leur sein, auront la charge de défendre en leur nom les intérêts de la nation.

Contrairement à ce qui lui a été fréquemment reproché, Bourdieu n'a jamais contesté la légitimité des principes démocratiques. Son propos a plutôt été de substituer à un regard extérieur et de surplomb – celui du politologue spécialisé dans le commentaire électoral ou du professeur de droit constitutionnel – le rapport pratique que les citoyens ordinaires entretiennent à la politique. Plus précisément, la portée critique de ses analyses réside dans la mise au jour des *écarts* importants qui séparent la démocratie abstraite ou idéale (rêvée, si l'on veut), que dépeint le discours institutionnel, de la démocratie pratique, en acte, que les citoyens accomplissent au concret, et cela principalement (mais non exclusivement) par leur vote... lorsqu'ils votent.

Cet écart, Bourdieu l'a tout d'abord évoqué dans un article célèbre, publié une première fois en 1973 dans *Les Temps modernes*, au titre provocateur: « L'opinion publique n'existe pas<sup>5</sup> ». L'un des éléments centraux de la critique des sondages à laquelle il s'y livrait était que ceux-ci présupposent que tous les sondés possèdent une opinion sur le thème objet de leur interrogation, ce qui, comme l'indiquent les taux souvent importants de non-réponses, est dans la réalité loin d'être le cas. Plus encore, en mettant les personnes qu'ils interrogent en demeure de répondre à des questions que souvent ils ne se posent pas (ou qu'ils ne se posent pas dans ces termes), les instituts de sondage agrègent en une « opinion publique » unifiée une multiplicité de réponses produites selon des principes disparates (politiques, mais aussi éthiques, affectifs, etc.)<sup>6</sup>. En d'autres termes, leur erreur réside dans leur postulat que tous les sondés sont également aptes à répondre politiquement aux questions politiques qui leur sont posées, que tous possèdent une égale *compétence politique*.

Ce concept de compétence politique est le concept clé de l'analyse bourdieusienne de la pratique démocratique; elle se définit « comme la possession des connaissances savantes et pratiques nécessaires pour produire des actions et des jugements proprement politiques et surtout peut-être par la maîtrise du langage proprement politique<sup>7</sup> ». Elle se mesure notamment à la connaissance plus ou moins fine des différentes personnalités et organisations politiques (combien de sensibilités différentes à la gauche du PCF?), à la capacité à se situer sur l'axe droite/gauche, à l'aptitude à identifier comme telles les thématiques qui font l'actualité politique du moment (le quinquennat, le statut de la Corse au sein de la République, les « affaires », etc.), ou encore à la maîtrise des schèmes de classification et d'évaluation politiques (« c'est un libéral » ou « un

souverainiste »). C'est cette capacité à percevoir et à définir des questions ou des problèmes comme relevant de cette sphère d'activité et de sens particulière au sein du monde social qu'est la politique qui est sollicitée quand une personne est interrogée par un institut de sondage mais aussi, et surtout, lorsqu'elle est appelée à voter. Or, ce que va révéler au cours des années soixante-dix/quatre-vingt une série de recherches conduites par Bourdieu ou des chercheurs proches de lui, c'est que, loin d'être uniformément partagée, comme le postulent tant les enquêtes d'opinion que la théorie démocratique, cette compétence est très inégalement distribuée au sein de la population.

L'analyse comparée des résultats d'une série de sondages va ainsi permettre à Bourdieu de montrer que non seulement tous les citoyens n'éprouvent pas le même intérêt pour la politique et ne possèdent pas une même connaissance de ce qui se joue à l'intérieur des institutions et des partis, mais que dans ce domaine « l'indifférence n'est qu'une manifestation de l'impuissance<sup>8</sup> ». Autrement dit, la probabilité d'être, et surtout de se considérer soi-même, comme statutairement compétent pour émettre une opinion politique varie en fonction de la position sociale; plus précisément, cette probabilité est « plus grande pour un homme que pour une femme, [...] d'autant plus forte que l'on est jeune, que l'on habite une ville plus peuplée (et surtout Paris), que l'on possède un capital scolaire (mesuré au diplôme) et un capital économique (mesuré aux revenus) plus importants et que l'on occupe une position sociale plus élevée<sup>9</sup> ». Ces variables sont toutefois pondérées par la proximité du thème de la question avec l'expérience directe de la personne interrogée: des agriculteurs, par exemple, ordinairement peu enclins à opiner sur des thèmes qui ne les concernent pas directement, pourront offrir des taux de réponse supérieurs à des questions portant sur la politique agricole européenne.

Ce sentiment d'incompétence politique que mesurent les taux de non-réponses se traduit électoralement par l'abstention, qui en reproduit la distribution sociale. Alors qu'elle est en droit ouverte à tous les citoyens, la participation aux affaires de la cité n'est en réalité le fait que de ceux qui s'estiment statutairement fondés à s'y livrer, tandis qu'une importante minorité, présente prioritairement parmi les plus démunis culturellement et économiquement, se retranche dans le silence et l'inaction. Même l'expression publique d'une sympathie pour un parti ou le vote pour ses candidats ne peuvent être considérés comme des preuves d'un niveau élevé de compétence politique, en ce qu'ils ne font souvent que traduire la dépendance d'un électeur dépourvu des moyens de formuler une opinion personnelle à l'égard d'une organisation de professionnels à laquelle, en s'en remettant à elle pour assurer cette formulation, il reconnaît le monopole de la compétence en la matière: ainsi que le note Daniel Gaxie, « l'expression d'une préférence pour un parti ne s'accompagne de la

maîtrise de son idéologie que chez une minorité et illustre alors sa situation de dépendance à l'égard des professionnels de la politique pour acquérir une compétence proprement politique<sup>10</sup> ».

On est donc fondé, pour reprendre les termes de Daniel Gaxie, à employer pour décrire le fonctionnement de notre démocratie l'expression de *cens caché* : « Alors même que le droit de suffrage est formellement reconnu à tous et socialement perçu comme universel, qu'il se présente dans son organisation actuelle comme le résultat d'une longue série de conquêtes démocratiques, qu'il dépend apparemment de la responsabilité de chacun d'en faire bon usage, [...] un nombre important d'agents faiblement politisés se trouvent *de facto* écartés des urnes à chaque consultation. Questions politiques posées à des agents inégalement préparés à répondre, les élections contribuent pour la part qui leur revient à la dépossession politique des groupes culturellement défavorisés<sup>11</sup>. » La portée critique d'une telle analyse tient, on l'a dit, à la révélation de l'importance des écarts séparant le fonctionnement réel de notre démocratie de son fonctionnement idéal ou « officiel ». Ce n'est donc pas, et contrairement à ce qu'avance Luc Boltanski cité en introduction, en regard de son propre sens de la justice – en l'occurrence, de sa conception de ce que devrait être une démocratie véritable – que la sociologie bourdieusienne acquiert ici une dimension critique. C'est en rapportant son exercice réel aux principes sur lesquels elle prétend être fondée, et en mesurant la distance qui les sépare, que le sociologue peut constater une mystification dans le discours que la démocratie – ou, plus exactement, ceux qui lui doivent leur position de représentants du peuple – tient sur elle-même. Car, et c'est un autre élément central de l'analyse bourdieusienne, ce *cens* n'est pas seulement la conséquence malheureuse d'une inégalité de compétence politique entre citoyens<sup>12</sup>. Elle est aussi une des conditions de la monopolisation de l'activité politique par les professionnels.

### Une affaire de professionnels

Les démocraties modernes sont des démocraties représentatives, en ce sens que tous les citoyens ne participent pas eux-mêmes directement à la gestion des affaires de la cité, mais choisissent en leur sein des *représentants* auxquels ils délèguent le pouvoir d'assurer, en leur nom, cette gestion. C'est aux conditions et aux conséquences de ce processus de représentation politique que Bourdieu va s'intéresser, et cela pour en souligner l'ambiguïté fondamentale : indispensable à la constitution de groupes aptes à lutter pour la défense de leurs intérêts collectifs, la représentation porte en elle le germe de l'aliénation politique.

Partant d'une lecture critique de la théorie marxienne des classes, Bourdieu distingue les *classes probables* (ou « classes sur le papier ») – à l'existence purement théorique et qui sont des « ensembles d'agents occupant des posi-

tions semblables qui, placés dans des conditions semblables et soumis à des conditionnements semblables, ont toutes les chances d'avoir des dispositions et des intérêts semblables<sup>13</sup> » – des *classes mobilisées* (ou « réelles »), organisées pour la défense de leurs intérêts collectifs. Il montre non seulement que le passage d'un état à l'autre n'est pas le produit nécessaire d'une « maturation des conditions objectives », mais qu'il s'agit d'un processus où la représentation<sup>14</sup> joue un rôle central : un groupe ne peut exister politiquement qu'à partir du moment où il dispose d'une organisation et de porte-parole habilités à parler en son nom, à le représenter, c'est-à-dire aussi à le faire exister publiquement en le dotant d'une identité collective et en lui définissant des contours. Cela est tout particulièrement le cas des groupes dominés, pour qui « l'acte de symbolisation par lequel se constitue le porte-parole, la constitution du "mouvement", est contemporain de la constitution du groupe<sup>15</sup> ». Le récent mouvement des chômeurs illustre parfaitement ce processus : ceux-ci sont passés d'une existence atomisée, sérielle et désorganisée, à une existence collective, capable de peser sur le champ politique, au moment où ils se sont donné des porte-parole habilités à parler en leur nom pour faire valoir leurs revendications. En se regroupant en organisations (AC!, APEIS, MNCP...), ils ont pu contester leur définition purement statistique ou administrative pour se doter d'une nouvelle identité – celle de « privés d'emploi » – plus favorable et plus conforme à leur expérience du chômage.

La nécessité d'en passer par la représentation est inhérente au faible niveau de compétence politique des dominés. Parce qu'ils sont dépourvus des moyens de défendre par eux-mêmes leurs intérêts, ils doivent s'en remettre à d'autres, davantage compétents (en d'autres termes, disposant d'un capital culturel supérieur) et disposés à défendre leur cause en leur nom. On sait ainsi que les organisations de privés d'emploi, pour garder cet exemple, ne sont pas composées que de chômeurs, mais comptent nombre de syndicalistes chevronnés parmi leurs responsables<sup>16</sup>. Ici, Bourdieu rejoint d'une certaine manière Lénine qui, dans des pages célèbres de *Que faire?*, avait souligné le rôle décisif, dans le processus révolutionnaire, d'une avant-garde composée d'intellectuels petits-bourgeois chargés d'apporter à un prolétariat trop aliéné pour y accéder par lui-même la véritable « conscience politique de classe ».

Mais Bourdieu se distancie de la théorie léniniste par l'accent qu'il porte sur les risques que fait courir aux dominés la logique de la délégation : la représentation politique, certes nécessaire<sup>17</sup>, n'en réalise pas moins une dépossession des mandants au profit des mandataires. En d'autres termes, « les agents isolés – et cela d'autant plus qu'ils sont plus démunis symboliquement – ne peuvent se constituer en tant que groupe, c'est-à-dire en tant que force capable de se faire entendre dans le champ politique, qu'en se dépossédant au profit d'un

appareil ; [...] il faut toujours risquer la dépossession politique pour échapper à la dépossession politique<sup>18</sup> ». Le porte-parole (représentant, mandataire, délégué...) est en effet un être double, ambigu. Au moment où il semble s'annuler comme individu singulier pour se faire l'incarnation du groupe auquel il s'identifie et auquel il doit son statut, il s'approprie les moyens de doter ce groupe d'une identité ou de souhaits dont il est le seul maître, en bref d'usurper sa volonté : « l'usurpation est à l'état potentiel dans la délégation, [...] le fait de parler pour – c'est-à-dire en faveur et au nom de quelqu'un – implique la propension à parler à sa place<sup>19</sup> ».

C'est à la lumière de ce risque d'usurpation, de cet *effet d'oracle*<sup>20</sup>, que doit être envisagée l'analyse bourdieusienne du champ politique. Celui-ci est appréhendé comme « le lieu où s'engendrent, dans la concurrence entre les agents qui s'y trouvent engagés, des produits politiques, problèmes, programmes, analyses, commentaires, concepts, événements, entre lesquels les citoyens ordinaires, réduits au statut de "consommateurs", doivent choisir, avec des chances de malentendu d'autant plus grandes qu'ils sont éloignés du lieu de production<sup>21</sup> ». En d'autres termes, le champ politique est un univers particulier au sein du monde social, à l'intérieur duquel les agents sont placés en concurrence pour l'obtention ou la conservation du capital spécifique à cet univers (fiefs électoraux, responsabilités partisans, etc.). Comme tout champ, il impose à celui qui en fait partie ou souhaite y pénétrer la maîtrise des règles du jeu social particulier qui s'y joue, un « sens du jeu » fondé sur une pleine compétence politique. Ce « corps de spécialistes » est aussi un corps de *professionnels*, c'est-à-dire d'hommes et de femmes vivant pour et de la politique et, à ce titre, animés par des motivations distinctes de celles des profanes.

Le fait que le champ politique constitue un univers relativement autonome, traversé par des logiques qui lui sont propres et proposant à ses membres des rétributions spécifiques<sup>22</sup>, expose tout particulièrement ces derniers au danger d'usurpation présent à l'état potentiel dans le processus de délégation. On sait en effet depuis Roberto Michels que le risque est grand de les voir, une fois élus, se laisser « prendre » par la logique du champ, et oublier la défense des intérêts de ceux qui les ont portés là où ils sont (et pour la défense des intérêts desquels ils ont été élus) pour ne plus se consacrer qu'aux jeux d'appareils et à la poursuite de leur carrière personnelle. Ce risque est d'autant plus prégnant que le recrutement des professionnels de la politique s'opère au sein de fractions bien identifiées, et relativement aisées, de la population. Si, à l'exemple du PCF<sup>23</sup>, certains partis veillent à ce que leurs représentants soient véritablement représentatifs de la population (ou fraction de population) qu'ils prétendent représenter, force est de constater que le personnel politique est dans son écrasante majorité composé d'individus originaires des classes économi-

quement et culturellement favorisées et, de manière croissante, issus des écoles de pouvoir (Sciences-Po, ENA...) et de la « noblesse d'État<sup>24</sup> ».

Ici encore, c'est dans la mise au jour d'un écart entre les valeurs démocratiques et le fonctionnement réel de la vie politique que réside la portée critique de l'analyse. Formellement ouvert à tous, l'exercice de responsabilités politiques est, du fait même du fonctionnement du champ politique et de son autonomie à l'intérieur du monde social, fermé aux citoyens ordinaires au profit du seul groupe des professionnels<sup>25</sup>. Cette autonomie n'est toutefois que relative, en ce que les professionnels dépendent du vote des profanes pour occuper leurs postes ; elle n'en marque pas moins une forte tendance, contradictoire avec les valeurs dont elle se réclame, de la vie politique à fonctionner en vase clos. C'est l'oubli de la spécificité du champ politique, comme univers d'activité prétendant (sans réellement y parvenir) à la représentation fidèle de l'ensemble de la nation, qui conduit Bernard Lahire à la confusion lorsqu'il dénonce comme une incohérence de la théorie bourdieusienne le fait que, louée dans le champ artistique, la tendance à l'autonomisation soit sévèrement jugée lorsqu'elle affecte le champ politique<sup>26</sup> : si elle est dans le premier cas la condition d'une production culturelle conforme aux principes de « l'art pour l'art », l'autonomie marque en revanche une incapacité du champ politique à fonctionner selon les principes que lui-même pose comme fondement de son existence et de sa légitimité.

### L'opinion mobilisée

L'analyse sociologique du fonctionnement des institutions démocratiques contemporaines produit un indéniable effet de désenchantement. Celui-ci ne saurait pour autant se confondre avec le renoncement : la sociologie bourdieusienne est aussi une invitation à l'engagement – et, ces dernières années, Bourdieu s'est de ce point de vue lui-même posé en exemple, que ce soit par sa contribution aux états généraux du mouvement social ou à la création du collectif Raison d'agir –, et c'est sur les conditions et modalités de cet engagement que l'on souhaiterait conclure.

Il convient toutefois de signaler en préalable une des faiblesses majeures, et non sans conséquences sur son analyse de la participation politique, de la sociologie bourdieusienne : son légitimisme, voire son misérabilisme. Ce travers, identifié d'abord par Claude Grignon et Jean-Claude Passeron<sup>27</sup>, le conduit à développer une vision écrasante de la domination, à laquelle non seulement les dominés seraient toujours et partout soumis, mais qu'ils méconnaîtraient comme telle. Cette conception, qui envisage les dominés non pas tant comme soumis que comme ignorants devant une domination perçue sur le mode de ce qui va de soi, expose à les considérer comme plus naïfs qu'ils ne sont dans la

réalité, et à mésestimer l'importance des micropratiques de résistance inorganisées, implicites et souvent individuelles (coulage, freinage, absentéisme, dérision...). Ces pratiques et attitudes, que Michel de Certeau désignait comme arts du braconnage ou manières de « faire avec », ne possèdent pas, y compris pour ceux qui les adoptent, une connotation directement « politique » au sens restreint (c'est-à-dire légitime ou institutionnel) du terme ; elles n'en constituent pas moins des « bons tours du "faible" dans l'ordre établi par le "fort" <sup>28</sup> », des moyens de « sauver la face », comme dit Erving Goffman, et de maintenir une estime de soi en situation défavorable.

Ces postulats – partagés par bien d'autres que Bourdieu – de méconnaissance ou de résignation des dominés devant leur domination expliquent en partie la surprise que provoquent chez nombre d'observateurs l'apparition de mouvements contestataires d'ampleur tels que la mobilisation de novembre-décembre 1995 ou celle des chômeurs de l'hiver 1997. C'est à de tels mouvements que Bourdieu accorde sa confiance pour mettre en échec la fermeture du champ politique – une confiance qui, chez lui, ne tient pas seulement au contexte actuel de reprise de la contestation sociale. Il soulignait ainsi, dès 1973, qu'à l'encontre des sondages les opinions seules dotées de pertinence et de force étaient les opinions mobilisées <sup>29</sup>, c'est-à-dire celles disposant de la double légitimité du nombre et de la compétence que confère une proximité avec la question en jeu (une large manifestation d'enseignants contre une réforme des collèges, par exemple, aura de ce point de vue plus de pertinence qu'un sondage sollicitant l'« opinion des Français » sur la même réforme).

On comprend dès lors l'intérêt que Bourdieu porte à cette forme de protestation qu'est la manifestation. Celle-ci *manifeste* matériellement, dans l'espace, et relativement à l'ampleur du cortège, l'existence du groupe et la force réelle de l'opinion qu'il défend – dans le même temps qu'elle constitue un test de mesure de la légitimité du porte-parole qui a convoqué ses mandants au défilé : « Un porte-parole autorisé peut montrer la force dont il tient son autorité en appelant le groupe à se mobiliser et en le mobilisant effectivement, donc en l'amenant à se manifester [...]. La délégation autorisée est celle qui peut mobiliser le groupe qui l'autorise, donc mobiliser le groupe pour lui-même (contribuant ainsi à soutenir sa croyance, son moral) et pour les autres <sup>30</sup> ». De ce caractère décisif du nombre réellement rassemblé découlent les polémiques récurrentes entre organisateurs et policiers sur le nombre réel des manifestants, mais aussi l'inquiétude quant à l'importance de leur cortège qui, juste avant de défiler, étreint des protestataires conscients que la crédibilité de leur protestation dépendra pour une large part leur nombre <sup>31</sup>. Joue également cet autre aspect de la manifestation qu'est sa soumission à l'image qu'en donneront les médias : pour Patrick Champagne, elle est devenue « une action qui ne

peut produire les effets pour lesquels elle a été organisée que si elle parvient à susciter de larges recensions dans la presse écrite, parlée et télévisée qui est devenue aujourd'hui le point de passage obligé pour être perçu par le champ politique et exister comme problème politique <sup>32</sup> ». D'où le développement de ce qu'il appelle les « manifestations de papier », c'est-à-dire des défilés-événements comportant une dimension spectaculaire (folklorique, émouvante...), dont il est espéré qu'elle saura attirer l'attention et les commentaires des médias. À l'extrême, la manifestation s'efface au profit d'actions se limitant à leur dimension spectaculaire ou provocatrice, et explicitement destinées à être relayées par la presse ; une organisation comme Act Up s'est, en France, spécialisée avec succès dans ce type d'actions dont l'efficacité se mesure à l'écho médiatique. Cette tactique du happening protestataire permet certes à certains groupes de pallier leur difficulté à mobiliser de larges effectifs ; elle exige toutefois une créativité qui n'est le plus souvent accessible qu'aux groupes disposant d'un fort capital culturel – entérinant une nouvelle fois le silence politique des groupes qui en sont le plus démunis <sup>33</sup>.

Si la manifestation – et, plus globalement, l'action collective contestataire – est aux yeux de Bourdieu une pratique authentiquement démocratique en ce qu'elle ouvre une brèche dans la fermeture du champ politique en manifestant l'opinion réellement mobilisée, elle n'en pose pas moins, et tout particulièrement dans le contexte actuel, certains problèmes tenant aux relations entre mouvements sociaux et politique partisane. La sociologie bourdieusienne des champs peut sur cette question fournir des outils d'intelligibilité : mouvements sociaux et champ politique apparaissent ainsi comme relevant de deux sphères d'activité distinctes, traversées par des logiques propres et proposant à celles et ceux qui s'y engagent des enjeux spécifiques <sup>34</sup>. On peut même dire que l'autonomie de l'espace des mouvements sociaux à l'égard du champ politique est à l'heure actuelle particulièrement marquée, le premier apparaissant des plus jaloux de son indépendance, et rebelle à toute tentative de « récupération » ou d'« instrumentalisation » par le second. L'« Appel pour une autonomie du mouvement social <sup>35</sup> » ou les relations complexes qu'entretient ATTAC avec ses comités présents au sein de partis politiques sont parmi les indices les plus révélateurs d'une méfiance à l'égard de la politique partisane qui s'explique tant par le souvenir encore douloureux des rapports de sujétion passés (avec le syndicat conçu comme « courroie de transmission » du parti) que par le discrédit frappant aujourd'hui la « classe politique ». La reconnaissance que le vote n'est pas le seul mode de participation politique et que les partis ne peuvent revendiquer une position de prééminence sur d'autres formes militantes (syndicats, associations) est assurément positive, mais le « mouvementisme » ne doit pas pour autant conduire, par un refus de « se salir » en s'engageant dans

un champ politique considéré comme intrinsèquement « impur », à cantonner la protestation sociale à un rôle facile, mais stérile, d'opposition incantatoire – retrait qui revient paradoxalement à abandonner le terrain électoral aux seules formations traditionnelles dont on prétend pourtant dénoncer le monopole. C'est dans ce contexte que la sociologie de Bourdieu peut contribuer à ouvrir à une appréhension de la lutte politique débarrassée de tout romantisme irénique : avancer qu'« il faut toujours risquer l'aliénation politique pour échapper à l'aliénation politique », c'est à la fois tracer la voie à suivre pour conduire une action politique démocratique, tout en offrant les outils intellectuels de réflexion permettant d'identifier, et de se protéger contre, ce qui peut la dévoyer.

- 1 Voir notamment Jeannine Verdès-Leroux, *Le Savant et la Politique*, Grasset, Paris, 1998, et Bernard Lahire (dir.), *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu*, La Découverte, Paris, 1999.
- 2 B. Lahire, « Des infortunes de la vertu scientifique », *Le Monde*, 28 août 1998.
- 3 Luc Boltanski, *L'Amour et la justice comme compétences*, Métailié, Paris, 1990, p. 51. Si le reproche ne s'adresse pas nommément à Bourdieu, celui-ci n'en est pas moins considéré comme le paradigme du « sociologue critique ».
- 4 Pierre Bourdieu, *Le Sens pratique*, Éd. de Minuit, Paris, 1980, p. 58.
- 5 P. Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », repris dans *Questions de sociologie*, Éd. de Minuit, Paris, 1984.
- 6 Cette hétérogénéité des principes de production des réponses aux sondages, qui est aussi une des expressions de la diversité des ethos de classe, a été soulignée par Daniel Gaxie dans « Au-delà des apparences... Sur quelques problèmes de mesure des opinions », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 81-82, 1990.
- 7 P. Bourdieu, *La Distinction*, Éd. de Minuit, Paris, 1979, p. 476.
- 8 *Ibid.*, p. 473.
- 9 *Ibid.*, p. 466.
- 10 D. Gaxie, *Le Cens caché*, Seuil, Paris, 1978, p. 90.
- 11 *Ibid.*, p. 222.
- 12 L'école joue ici un rôle central, à la fois en tant que lieu de reproduction des inégalités sociales (et politiques), mais également comme instance la mieux à même, dans d'autres conditions sociales, d'élever le niveau de compétence politique des individus issus des milieux les plus défavorisés.
- 13 P. Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Seuil, coll. « Points », Paris, 2001, p. 296.
- 14 Luc Boltanski souligne, dans son étude du processus de formation du groupe des « cadres », l'extraordinaire polysémie de ce terme : un groupe n'existe politiquement que s'il dispose de *représentants* habilités à parler en son nom, mais aussi à condition de se doter d'une *représentation*, cette fois au sens d'image mentale, de lui-même – travail qui implique à la fois une activité de stylisation de son identité (élaboration d'une image publique du groupe) et de délimitation (définition de ses frontières) : L. Boltanski, *Les Cadres*, Éd. de Minuit, Paris, 1982.
- 15 P. Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, *op. cit.*, p. 263.
- 16 Pour une analyse des rapports complexes unissant dans une même action collective populations dépourvues de compétences protestataires et militants aguerris d'origine plus favorisée, voir Lilian Mathieu, *Mobilisations de prostituées*, Belin, Paris, 2001.
- 17 Il faut souligner, contre les lectures naïvement libertaires, que la délégation n'est chez Bourdieu pas totalement négative : il rappelle ainsi que c'est l'opposition « entre la production [d'opinion] en première personne et la production par procuration qu'invoquent toujours les défenseurs de l'ordre établi lorsque, en cas de grève par exemple, ils opposent la logique « démocratique » du vote et du sondage à la logique « centraliste » de l'expression par le syndicat, pour tenter ainsi de couper la relation organique de délégation et de réduire l'individu à ses seules forces propres, en le renvoyant à l'isoloir, à l'isolement », P. Bourdieu, *La Distinction*, *op. cit.*, p. 495.
- 18 P. Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, *op. cit.*, p. 320.
- 19 *Ibid.*, p. 265.
- 20 L'effet d'oracle est « ce qui permet au porte-parole autorisé de s'autoriser du groupe qui l'autorise pour exercer une contrainte reconnue, une violence symbolique, sur chacun des membres isolés de ce groupe », *ibid.*, p. 269.
- 21 *Ibid.*, p. 213.
- 22 Voir D. Gaxie, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de sciences politiques*, vol. XXVII, n° 1, 1977.
- 23 Voir Bernard Pudal, *Prendre parti*, Presses de Sciences-Po, Paris, 1989.
- 24 Voir P. Bourdieu, *La Noblesse d'État*, Éd. de Minuit, Paris, 1989.
- 25 C'est cette fermeture que visait à dénoncer le soutien de Bourdieu à la candidature de Coluche aux élections présidentielles de 1981.
- 26 Oubliant que tous les champs ont leurs lois propres, et donc que l'autonomie n'a pas les mêmes conséquences, ni le même sens, pour chacun, Bernard Lahire avance que « l'on peut s'interroger sur les raisons de la variation du jugement (très positif ou très négatif) sur l'autonomie, selon que l'on a affaire à la culture [...] ou à la politique », « Champs, hors-champs, contrechamp », dans B. Lahire (dir.), *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu*, *op. cit.*, p. 52. Ajoutons que Bourdieu est sur cette question beaucoup plus nuancé que le dit Lahire, soulignant les risques démagogiques auxquels exposent les zones d'hétéronomie (sous la forme de la soumission au verdict des sondages, par exemple) du champ politique ; voir P. Bourdieu, « Champ politique, champ des sciences sociales, champ journalistique », *Cahiers du GRS*, n° 15, 1996, p. 29.
- 27 Claude Grignon, Jean-Claude Passeron, *Le Savant et le Populaire*, Gallimard-Seuil-EHESS, Paris, 1989.
- 28 Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien*, 1. *Arts de faire*, Folio, Paris, 1990, p. 65.
- 29 P. Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », *op. cit.*, p. 232.
- 30 P. Bourdieu, *Propos sur le champ politique*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 2000, p. 84.
- 31 Sur la manifestation comme « arme à un seul coup », voir Michel Dobry, « Calcul, concurrence et gestion du sens », dans Pierre Favre (dir.), *La Manifestation*, Presses de Sciences-Po, Paris, 1990.
- 32 Patrick Champagne, *Faire l'opinion*, Éd. de Minuit, Paris, 1990, p. 232.
- 33 Voir à ce propos P. Bourdieu, « Quelques questions sur le mouvement gay et lesbien », *La Domination masculine*, Seuil, Paris, 1998.
- 34 Voir Christophe Aguiton, Philippe Corcuff, « Mouvements sociaux et politique : entre anciens modèles et enjeux nouveaux », *Mouvements*, n° 3, 1999, et L. Mathieu, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de sciences politiques*, à paraître.
- 35 *Libération*, 3 août 1998.